

LE MESSENGER DE TAITI.

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie.

MATARIU 12. — N^o 22

TE VEA NO TAITI.

MAHANA MAI 30 NO ME.

On s'abonne au bureau de la poste.

Un Numéro : 0 fr. 50 centimes.

Un an, 18 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 6 fr. — Payables d'avance.

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser au bureau de la poste.

Annusées : Les 20 premières lignes 0 fr. 50 centimes la ligne.

An dessus de 20 lignes, 0 fr. 25 centimes la ligne. — au comptant.

Les Annonces renouvelées ne paient la moitié du prix de la première insertion

SOMMAIRE.

PARTIE COMMUNALE. — Ordonnance déterminant la part représentative de travail communal de par les territoires qui doivent s'en charger. — Ordonnance constatant ce qui se fait dans les Kankura, Arutua, Apataki et Niau. — Arrêté relatif à l'impôt sur les Fane-Hau (maison d'hospitalité) pour les indigènes venant de l'étranger. — Nominations dans les services locaux. — Etat des denrées du cri de la colonie exportées du port de Papeete, pendant le 1^{er} trimestre 1863.

PARTIE NON-OFFICIELLE. — Avis administratif. — Dissolution proposée par M. le baron Jérôme David au corps législatif. — Nouvelles diverses. — Pélerin ou la nouvelle île Fortunée dans l'Océan Pacifique. — Epithémides de l'homme. — Mouvements du port. — Marché de Papeete. — Tableau d'abatage. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE.

Pomare IV, Reine des Iles de la Société et dépendances, et le Commandant, Commissaire Impérial.

Vu l'ordonnance du 19 février 1863 sur l'organisation des conseils de district ;

Vu les nombreuses et incessantes réclamations des conseils de district au sujet des taillies employées au service des étrangers ;

Considérant la nécessité de déterminer, dans l'intérêt de la communauté taïtienne, la part représentative de travail communal due par les gens du district qui desiront rester au service des sous-dits étrangers ;

Vu l'avis du tribunal des Taiohi dans sa dernière session ;

ORDONNONS :

Art. 1^{er}. Tout taïtien qui voudra s'exempter des travaux communaux réglés par le conseil de son district, aura la faculté de le faire moyennant le versement des sommes fixées selon le tarif suivant :

Une semaine.	quatre francs.
Deux d.	six d.
Trois d.	huit d.
Quatre d.	vingt d.
Cinq d.	vingt d.
Six d.	vingt d.
Sept d.	quarante d.
Huit d.	quarante d.
Neuf d.	quarante d.
Dix d.	quarante d.

Art. 2. Les sommes ci-dessus seront fixées par le conseil, selon les travaux exécutés par les membres de la communauté.

Elles seront payées au chef-moi, soit par le travailleur, soit par l'engagiste, sur reçu du chef-moi.

Les taillies employées sur les chantiers du Gouvernement, seront dans les mêmes conditions que ceux travaillant pour des particuliers.

Art. 3. Les sommes ci-dessus seront versées à la caisse du village auquel appartient l'indigène.

Art. 4. La présente ordonnance sera enregistrée au premier bureau du Secrétariat général et dans les livres des délibérations des conseils de district, publiée au *Messenger* et au *Bulletin Officiel*.

Papeete, le 19 mai 1863.

Pour la Reine absente :

Le Régent,

PARAITA.

Le Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Iles de la Société.

E. G. DE LA RICHERIE.

Touta le Avahia o te Emepera.

I te hio raa i te faue raa ma ma no te 19 no fepepua 1863, no te faatia i te mau apoo raa matacinaa.

I te hio raa i te mau apoo raa matacinaa o ravahe i te tuiora ore a te mau apoo raa Matacinaa, no te mau faatia naohi e rave haere i te ohipa a te mau popaa.

I te mau raa e mea tia ia faatia no te matai o te amui raa e faatia tahiti nei, i te vahi o no te ohipa raahia ia ravahe i te mau faatia no te mau matacinaa, i te hio raa i te mau raa e rave i te ohipa a te mau popaa.

I te hio raa i te mau raa e mea tia ia faatia no te matai o te amui raa e faatia tahiti nei, i te vahi o no te ohipa raahia ia ravahe i te mau faatia no te mau matacinaa, i te hio raa i te mau raa e rave i te ohipa a te mau popaa.

I te hio raa i te mau raa e mea tia ia faatia no te matai o te amui raa e faatia tahiti nei, i te vahi o no te ohipa raahia ia ravahe i te mau faatia no te mau matacinaa, i te hio raa i te mau raa e rave i te ohipa a te mau popaa.

I te hio raa i te mau raa e mea tia ia faatia no te matai o te amui raa e faatia tahiti nei, i te vahi o no te ohipa raahia ia ravahe i te mau faatia no te mau matacinaa, i te hio raa i te mau raa e rave i te ohipa a te mau popaa.

TE FAUE NEI

Irava 1. Te faatia tahiti e hio raa i ore ravahe i te mau ohipa raahia ia ravahe i te mau raa o tona matacinaa, e tia ia ore ia ravahe i te mau faatia no te mau matacinaa, i te hio raa i te mau raa e rave i te ohipa a te mau popaa.

Hoe hepedoma.	e maha farane,
E piti hepedoma.	e oia farane,
E toru hepedoma.	e xan farane,
E maha hepedoma.	hoe ahuru farane,
E toru avae.	e piti ahuru farane,
E oia avae.	e toru ahuru farane,
E rava avae.	e maha ahuru farane,
Hoe ahuru ma piti avae.	e pae ahuru farane.

Irava 2. Te mau moni e faatia hia ra ra te apoo raa matacinaa ia e faatia matea o i te mau ohipa e rave hia e te hui raahia.

E faatia hia ra te hui raahia matai ra e te faatia ravahe ohipa, e aore ia na te faatia matea hio hia ra te hui raahia matai ra e te faatia ravahe ohipa.

Te mau faatia tahiti e rave haere i te ohipa i te mau rava raa ohipa

a te hui ra, hoe aloa ia hui ra e te mau faatia tahiti e rave haere i te ohipa i te mau popaa.

Irava 3. Te mau moni faatia hia ra ra te apoo raa matacinaa ia e faatia matea o i te mau ohipa e rave hia e te hui raahia.

Irava 4. E papai hia faatia hia ra ra te apoo raa matacinaa ia e faatia matea o i te mau ohipa e rave hia e te hui raahia.

Irava 5. E papai hia faatia hia ra ra te apoo raa matacinaa ia e faatia matea o i te mau ohipa e rave hia e te hui raahia.

Irava 6. E papai hia faatia hia ra ra te apoo raa matacinaa ia e faatia matea o i te mau ohipa e rave hia e te hui raahia.

Papeete, le 19 mai 1863.

Na te Arii vahine i moe e.

Te Avahia.

PARAITA.

Te Tomana o te mau fenua farani i Oceania, te Avahia o te Emepera i te mau fenua Tahiti.

E. G. DE LA RICHERIE.

Pomare IV, Reine des Iles de la Société et dépendances, et le Commandant, Commissaire Impérial.

Vu l'ordonnance du 19 février 1863, sur l'organisation des districts des Etats du Protectorat.

ORDONNONS :

Art. 1^{er}. A l'avenir, les Iles Kankura, Arutua, Apataki et Niau seront constituées en un seul district qui prendra le nom suivant : Kankura-Arutua-Apataki-Niau.

Ce district aura : Un chef, un juge, un chef-moi et huit mutouinora.

Art. 2. La présente ordonnance sera publiée au *Messenger*, et enregistrée partout où besoin sera.

Papeete, le 23 mai 1863.

Pour la Reine absente :

Le Régent,

PARAITA.

Le Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Iles de la Société.

E. G. DE LA RICHERIE.

Pomare IV, te Arii vahine no te mau fenua Tahiti e te au mai, e te Tomana, te Avahia o te Emepera.

I te hio raa i te faue raa ma ma no te 19 no fepepua 1863, no te faatia raa i te mau matacinaa o te mau fenua o te hau Tamarii.

TE FAUE NEI

Irava 1. I tekeni aotua i mau nei, te faatia hia nei te mau fenua raa o Kankura, Arutua, Apataki et Niau e matacinaa hoe te tophia i tekeni oia i muri nei : Kankura-Arutua-Apataki-Niau.

I tekeni matacinaa : Hoe tavana, hoe haava, hoe raahia mutoi e vau mutoi-mura.

Irava 2. E papahia tekeni faue raa man : roto i te Vea, e te mau vahi aloa e au-ra.

Papeete, le 23 no me 1863.

Na te Arii vahine i moe e.

Te Avahia.

PARAITA.

Te Tomana no te mau fenua farani i Oceania, te Avahia o te Emepera i te mau fenua Tahiti.

E. G. DE LA RICHERIE.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Iles de la Société.

Vu l'ordonnance du 19 février 1863, sur l'organisation des conseils de district, arrêté 7.

ARRÊTOS :

Art. 1^{er}. Sur le terrain et dans une partie des bâtiments affectés aux cavaliers indigènes, par ordre du 15 janvier 1862, il sera ouvert une Fane-Hau (maison d'hospitalité) destinée à recevoir les chefs indigènes ou autres venant de l'étranger au chef-lieu des Etats du Protectorat, pour traiter d'affaires ou pour porter des dépêches.

Art. 2. La police et l'administration de cet établissement sont placées dans les attributions du Secrétariat général.

Art. 3. Les dépenses de la maison d'hospitalité seront payées au compte du service local, chap. 2, art. 3, § 1^{er}.

Art. 4. L'ordonnateur et le Secrétaire général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié dans des deux langues au *Messenger* et inséré au *Bulletin Officiel* des Etablissements.

Papeete, le 18 mai 1863.

E. G. DE LA RICHERIE.

Par le Commandant, Commissaire Impérial :

L'ordonnateur p.

H. TRASTOS.

O van te Tomana o te mau fenua farani i Oceania, te Avahia o te Emepera i te mau fenua Tahiti.

I te hio raa i te faue raa ma ma no te 19 fepepua 1863, no te faatia raa i te mau apoo raa matacinaa, irava 1.

Nous ne sommes pas été expulsés du nouveau monde à la suite d'une série de revers militaires et épineux. Nous n'avions pas nos standards suspendus en signe d'abandon sous les voûtes de la cathédrale de Mexico; les violences cesseront sur les Fronts présentait du désordre général et nullement d'une hémiparalysie; nous ne sommes pas venus à la chasse de Mexico, et croyant nous sommes venus à la recherche d'une alliance, pendant que l'armée espagnole gagnait la large, nous étions des prises avec un ennemi numériquement beaucoup supérieur, nous étions des prises avec les canibales de la guerre sous un climat insupportable, assésant la main-passe solide. (América Indígena).

...serait, pendant la mauvaise saison. (Approbation.)
« ... et, l'armée espagnole n'avait pas fait les preuves, si le général Prim
n'était intervenu pour empêcher la retraite des troupes espa-
gnoles. Je ne saurais donc rien dire sur ce point, mais je pense que ces événe-
ments ressembleront fort à celui devant le danger. Cette hypothèse est indis-
cutable. Je crois qu'il faut rechercher dans un autre ordre d'idées l'origine des
faits. Le général Prim n'a pas résisté aux illusions, aux séductions qui ont
chassé tous les représentants de l'Espagne chargés de régir par la force les
trois des républiques hispano-américaines. En 1830, à la suite du sequestrer im-
posé sur les propriétés espagnoles par le président Comodoro une flotte impo-
sante commandée par don Berd M. Des Saxos Alvarez, ministre d'Espagne apparais-
sant devant lui pour se retirer au bout de quelques jours sans avoir aidé et sans
avoir rien obtenu.

En 1890, après le massacre d'une centaine d'Espagnols au Venezuela, quelques milliers d'espagnols apparaissaient encore. Après être restés quelque temps devant la Guayra, ils se retiraient sans avoir obtenu la moindre satisfaction au cabinet de Caracas. Le général Prim montre, pour la troisième fois, un plénipotentiaire espagnol manquant aux instructions de son gouvernement pour faire plus de bruit, sans de beaucoup. (Toute chose à tout bien).

Messieurs, tous les représentants de l'Espagne qui arrivent dans le nouveau monde sont saisis d'une véritable fièvre d'ambition nationale : la langue officielle, les hommes qui dirigent les affaires, les mœurs des populations des Villes, les pratiques religieuses, les traditions, les inscriptions placées sur les monuments, tout leur rappelle la domination espagnole : on se dit alors que l'Espagne ramènerait, serait revivifier facilement les éléments de prospérité qui se déchirent derrière l'incertitude du moment, pourvu qu'elle n'éleve pas de nouvelles barrières entre elle et les peuples vaincus en recourant à des répressions violentes.

Ce mirage est saisi par les Espagnols par la même raison que les indigènes et des créoles de l'Amérique, les choses se sont passées en Espagne encore cette fois de cette façon au Mexique. Tout n'est que le contraire.

L'Espagne, grâce à son climat de la France, grâce aujourd'hui, dans le concert européen, au rang des grandes puissances; grâce aussi à la sagesse de ses hommes d'Etat, elle a pris, depuis quelques années, un essor vraiment remarquable; sa prépondérance dans le nouveau monde lui donnerait un rôle qui lui assurerait la reconnaissance de tous les peuples, et elle ne saurait donc que se féliciter d'être au premier rang de la reconnaissance, de l'admiration de ses concitoyens. Mais les succès de ce genre désaltèrent l'orgueil et la rage; les nations qui les poursuivent doivent commencer par relever leurs drageons des revers qu'ils ont subis à d'autres époques. La confiance et l'estime des peuples ne s'accroissent qu'à la fois.

— Du reste, nous ne devons pas regretter trop amèrement la retraite de l'Espagne dans une expédition où elle avait l'honneur de marcher à nos côtés. Nous prouverons une fois de plus que, pour nous faire rendre raison, nous savons nous passer d'elle.

Nous avons été au Mexique sous l'impulsion de la nécessité, nous y restons sous l'impulsion du devoir et de la fidélité au but que l'on s'était tracé. Nos alliés ont agi différemment, cela les regarde; en semblable matière, à chacun la respon-

Messieurs, je ne suis pas dans les secrets du Gouvernement; je ne puis donc pas lui répondre d'une façon absolue; mais il est cependant un but qui me paraît évident, qu'on peut saisir immédiatement, pourvu qu'on examine sans passion, sans prévention, quel on examine avec netteté la situation des choses. Nous voulons, et la convention du 23 octobre l'a dit clairement, nous voulons la sécurité pour les personnes et les propriétés, avec un gouvernement stable et régulier; nous serons loyaux à Mexico en mesure de secondar les combinaisons qui répondront à ce

[illegible]

Il suffit d'avoir étudié, d'avoir lu l'histoire des événements qui se sont accomplis

au Mexique depuis quarante ans, pour cause, d'une manière inconsciable, que l'occupation de Mexico, de Puebla et des ports, constituait tout le Mexique; il y avait une Mexique politique, qui cessait d'être-mexicaine face à l'ennemi, pour se préoccuper du Mexique, qui n'était que tout venant, tournant tous les visages du vassalage du Mexique; elle était espagnole et le centre, et il ne se sentait vraiment pas sérieux de dire qu'une fois à Mexico, nous ne serons pas plus avancés que au début de l'expédition. Nous servirons à Mexico de point d'appui à la réaction, des mains contre les hauteurs de l'indépendance. Notre présence à Mexico sera un acte de guerre, d'agression et saluatoire; elle sera essentielle dans tout le monde. Notre combat sera le combat de la réaction, la réaction, les classes ne se tiennent pas complètes dans les Amériques, au grand avantage des Sévères et du développement du commerce.

[illegible]

« Dans mes parloirs, beaucoup de gens, qui elles s'imaginent beaucoup des choses réelles, on peut prétendre que je les place dans un monde de chimères. De refus, on ne les en avertisse : s'en occupe par exemple, que la Confédération Argentine, on ne s'occupe pas de produits de toutes sortes, on, pour un territoire de 2 millions de kilomètres carrés, que 800.000 habitants seulement, ce qui fait 4 habitants par kilomètre carré, tandis qu'en France il y a 1.100.000. Et cela se retrouve au Mexique, dans l'Amérique du Nord et dans les quelques provinces espagnoles de terre ferme, partout il y a une disproportion énorme entre l'étendue des territoires et le chiffre des habitants.

Comment se fait-il que la population n'y augmente pas ? C'est qu'en y manque de sécurité. Des agriculteurs, et même des hommes honorables, préfèrent se rendre dans ces pays éloignés, mais les entreprises commerciales reculent devant des appréhensions nombreuses. N'est-ce pas une autre tentative préjudiciable et généreuse de rendre à la production indigène et au développement commercial une partie importante du globe dont les richesses demeurent actuellement stériles ?

Maintenant si nous abordons la question au point de vue purement réel, car le

neus à y arriver. Il n'y a pas une puissante européenne qui, n'ait été lésée dans ses rapports avec les républiques hispano-américaines. Pour ne citer qu'un exemple qui se rattache aux populations qui m'honneur de représenter, il y a peu d'années une émigration girondine a été allée en l'Uruguay pour y former une colonie qui s'est au éle le *Novella-Bordeaux*.

Aucun des engagements contractés par le président de cet Etat n'a été tenu, et après quelques mois de séjour, la plupart des nationaux et étrangers morts à la suite de trahisons de toute sorte; d'autres se sont réfugiés à Buenos-Ayres.

Dans les Amériques, dans la Plata surtout, nos agents diplomatiques sont en dissension et en querelles continuelles avec les administrations locales.

Il y a plus de cent mille français disséminés au milieu des Républiques hispano-américaines. Avant l'expédition du Mexique on pouvait croire que nous abandonnions toute influence hors d'un certain rayon que nous ne savions donner à nos

Il est vraiment trop facile de repandre des alarmes et des inquiétudes. Inexactes.

On ne peut pas dire que le public qui n'est pas toujours au courant des situations, il est vraiment trop facile d'écarter les règles labours de nos soldats et marins en s'opposant contre l'esprit de système ou d'autant que qu'ils a suscités, quand on demande ainsi les faits, quand on entre dans cette voie, pourquoi n'avoir pas le courage d'être logique jusqu'au bout? Pourquoi n'avoir pas la hardiesse de dire que l'on se

nos nationaux devant chercher secure sous d'autres pavillons... (Brest.) semblaient à ces assises de l'Orient que abritent leurs fortunes et leurs biens sous des protecteurs étrangers (Très-bien! très-bien!) Si ce n'est épouse et amitié, ils ont et cette pensée; il faut proclamer que l'expédition mexicaine est d'autant plus réalisable qu'elle est plus ardue et plus difficile... (Il faut que notre digne armée soit soutenue au milieu de ses cruelles épreuves par la conclusion de défendre utilement nos intérêts... (Très-bien!); il faut que nos soldats soient encouragés et encouragés par la connaissance de leur cause; il faut, enfin, qu'ils s'endorment dans un glorieux repos et soient la cause de l'humanité, du droit et de la civilisation. (Très-bien! très-bien!)

Les nouvelles du Mexique apportées par le courrier arrivé le 11 février à Saint-Nazaire vont jusqu'au 9 janvier à Orizaba et jusqu'au 16 à Vera-Cruz.

M. le général Forey était encore à Orizaba le 9 janvier.
Le 1^{er}, le général Domay s'était porté de San-Agustin de Palmor sur

Le général Buzazine s'est mis en marche pour se réunir à la division Douay ; par suite de ce mouvement de concentration, la brigade Bertier était, le 8 janvier, au village de Xalapasco avec trois bataillons d'infanterie, une section d'artillerie et une division du 12^e chasseurs, et se réunir avec le général L'Héritier, établi à San-Andrés.

Du côté de la plaine, les efforts des bandes ennemies s'étaient principalement portés sur Tampico, et, vers le milieu de décembre, cette ville était entourée de nombreux guérilleros. Pour la dégager, le colonel de la Camargo dut livrer plusieurs combats dans lesquels le 81^e et un détachement de chasseurs d'Afrique firent preuve d'une grande

Le but de la démonstration sur Tampico était rempli, les troupes qui y avaient été envoyées sont rentrées à la Vera-Cruz et ne tarderont pas à rejoindre le général Espazo.

Dans les positions qu'il occupe, le général Donay trouve non-seulement à faire vivre ses troupes sur le pays, mais il réunit des approvisionnements de toute espèce qui assureront la subsistance des forces qui sont affectées à le rejoindre. Quant à la division Bogaine, elle suffit à elle-même et commence, avec le surplus de ce qui lui est nécessaire, à faire des magasins.

Depuis la cessation des piques, les communications à travers les terres chaudes sont devenues faciles; quelques détachements de troupes sont envoyés à contrôler la route entre Chibouti et Djibouti.

La place de la Vera-Cruz renferme dans ses magasins des approvisionnements considérables en vivres de toutes natures destinés au ravitaillement de l'armée; 4,700 mulets et 25 voitures expédiées du continent américain et de l'île de Cuba sont arrivés dans ce port.

En résumé, si aucun événement militaire important ne s'est produit au Mexique depuis le dernier courrier, la situation de l'armée s'est considérablement améliorée, en ce sens que les réserves de vivres vont en augmentant chaque jour et que la confiance des populations s'accroît à mesure que leurs rapports avec nos troupes deviennent plus fréquents. On peut donc entrevoir le moment où l'armée marchera en avant dans des conditions indéniables au succès de ses opérations.

Monitor Universal 3

La situation n'a pas changé en Pologne. Une dépêche de Varsovie porte que le corps principal des insurgés, sous le commandement de Langiewicz, a tiré un nouveau combat le 17 devant Sławków à un détachement russe composé de deux escadrons de dragons, de deux compagnies de chasseurs, et d'un peloton de cosaques. Après un assez long engagement les Russes se retirèrent emportant leurs blessés. Langiewicz ne paraît pas avoir été attaqué depuis cette rencontre, car une autre dépêche datée de Cracovie le 22 février, le représente, comme se diri-

Divers journaux de Berlin annoncent que la ville de Dobrzyn, située sur le territoire polonais, vis-à-vis la ville frontière prussienne de Golub, a été occupée pendant huit heures par les troupes prussiennes, sur le bruit de l'arrivée prochaine des insérés.

A la suite de la démission de l'amiral Canaris, les deux autres membres du gouvernement provisoire, MM. Bolgaris et Roulfos, avaient tenté de constituer un nouveau ministère, et leurs choix avaient obtenu l'approbation de l'assemblée nationale; mais le lendemain un mouvement populaire se déclara. Le gouvernement provisoire et le ministère

Les ratifications du traité de la vallée des Dappes ont été échangées à Berne le 20 février; le procès-verbal d'échange a été signé au palais fédéral par M. Fornerod, président de la confédération, et par M. le baron Turgot, ambassadeur de l'Empereur.

Naples 18 février. — La commission chargée d'étudier la question du rigan-lage est toujours dans les provinces de Basilicate et de Capitale. Elle s'est scindée en deux groupes pour poursuivre ses investigations. Il ne lui est rien arrivé de fâcheux jusqu'à présent.

Les souscriptions en faveur des victimes du brigandage sont presque nulles dans l'ancien royaume des Deux-Siciles. Il est visible que la masse des Napolitains est plus disposée à compter sur le produit des souscriptions qu'à y contribuer elle-même.

Saint-Charles en l'honneur de la Patrie. Quelques patronilles de gardes nationaux ont voulu honorer leur pays natal. Elles ont eu l'idée d'organiser une fête à l'occasion de la fête de la Patrie. Les dames ont été très nombreuses. Les dames ont été très nombreuses. Les dames ont été très nombreuses.

Après avoir visité les églises, le spectacle de l'isthme de Suez, l'air d'Abd-el-Kader, triomphe de la grandeur et de l'importance de l'entreprise, n'a pas voulu quitter l'Egypte sans donner à M. Ferdinand de Lesseps et l'œuvre du percement de l'isthme une pleine éclatante de ses sentiments. Il a adressé au président de la Compagnie une lettre flatteuse, écrite en arabe, tout entière de sa main; qu'on nous est communi- quée et que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

Voici cette lettre :

- Louange au Dieu unique !
- A Son Excellence le noble de Lesseps, que Dieu l'assiste constamment de son secours et de son aide !
- Généreux seigneur, sage et magnanime, lorsque j'ai eu le bonheur de vous voir, le temps m'a manqué pour vous présenter mes devoirs et pour vous témoigner mes remerciements et ma reconnaissance, à l'occasion de la facilité que vous m'avez procurée pour parcourir le canal maritime dans toute sa longueur jusqu'à Jac Timah, et pour me rendre au Cair.

• Pendant ce voyage, j'ai vu des choses dues à vos idées fécondes, à votre sagesse et à votre sublimité constante, choses que le grand Alexandre n'avait pu accomplir, ce qui m'a rappelé la vérité du proverbe : Les anciens ont l'isthme beaucoup à faire aux modernes.

• J'ai couru l'isthme entre les deux mers, vous êtes un second Arimède, lequel entreprit ce grand travail sous le règne de Polémène III, surnommé l'ami du perr. Cet isthme est resté ouvert jusqu'au règne des Césars, qui le comblerait afin d'empêcher leurs ennemis de venir jusqu'à eux.

• De même, pour faire arriver les eaux du Nil jusqu'à Suez, vous êtes le quatrième de ceux qui ont entrepris ce travail et qui ont permis aux navigateurs d'y circuler.

• Le premier qui accomplit ce travail fut Touts, l'un des rois d'Egypte, résident à Memphis, et qui était contemporain d'Abraham.

• Plus tard, ce canal, qui avait été détruit, fut reconstruit par Endromène, l'un des rois grecs après Alexandre.

• D'après une seconde fois, ce même canal fut reconstruit de nouveau par Omar-ebn-el-Ass, et, grâce à lui, la navigation fut reprise jusqu'à Suez pendant plus de cent trente ans, jusqu'à l'avènement sur le trône du calif Mansour, des Assassins, lequel fit combler ce canal. — Et vous voilà, vous, Excellence, le quatrième.

• Dieu a voulu vous réserver les deux gloires et les deux mérites de creuser à la fois le canal maritime et le canal d'eau douce.

• A vous, par conséquent, revient la plus grande gloire et le plus grand mérite ; car, si on vous a précédés dans l'une de ces deux œuvres, personne ne vous a devancés dans l'accomplissement des deux à la fois. — A vous donc le mérite unique et le privilège le plus élevé.

• Aucune personne intelligente ne peut méconnaître en doute que votre œuvre ne soit un véritable bienfait pour l'humanité, et qu'elle ne soit, en même temps, d'une utilité générale dont les avantages rejoindront la plus grande partie des habitants de la terre, d'une extrémité à l'autre.

• Nous prions le Très-Haut de vous faciliter l'achèvement et de réaliser la jonction des eaux.

• Votre dévoué,

ABD-EL-KADER.

Edm.-Mogier et Fils.

• Le huitième jour avant la fin de Regebs 1279 (12 janvier 1863). •
(Isthme de Suez.)

PITCAIRN

ou le Vaisseau des Éclaireurs dans l'Océan Pacifique.

(Traduit de l'Anglais.)

III.

Le patriarcal (Suite) (II).

Qu'on se figure l'étonnement des matelots en entendant un des deux sauvages qui montaient le premier canon s'écrier en bon anglais, au moment d'accoster l'éclaireur : « Est-ce que vous n'avez pas nous jeter vous, vous autres ? Or, ces deux sauvages s'étaient autres qu'un fils de Christian. Age de vingt-cinq ans, et un fils de Young, âgé de dix-huit ans. C'étaient de grands gaillards bien découplés, et dont les traits reproduisaient le type anglais. Ils avaient pour tout vêtement un morceau d'étoffe noire autour des reins et un chapeau de paille orné de plumes noires. Quand ils furent montés à bord, et qu'ils furent descendus dans sa chambre pour leur donner quelques rafraîchissements. Il fut vivement ému en voyant l'un d'eux se lever, jeter les mains dans l'attitude de la prière, et prononcer d'une voix grave la formule de bénédiction qui doit précéder le repas. Sir Thomas les deux argonautes assis dans l'île, où, après avoir débarrassé, non sans difficulté, l'île enchantée du spectacle et de l'accueil qui l'attendait. Le pauvre vieillard Adams et sa femme, assise et enfantine, conduisaient leurs hôtes à une maisonnette proprement tenue, où ils leur offrirent un modeste repas, composé d'ignames, de noix de coco et de quelques fruits. La petite colonie se composait alors de quarante-six adultes et d'un grand nombre d'enfants. Les jeunes gens étaient tous robustes et de haute taille, avec une figure franche et ouverte; mais les jeunes filles surtout excitaient l'admiration générale. Elles étaient grandes et bien faites, avec un air de bon-humeur et en même temps de modestie, qui rehaussait leurs charmes naturels. • Leurs dents étaient blanches com-

me l'ivoire, égales et régulières; et tous, hommes et femmes, avaient les traits angais les mieux caractérisés. • Leurs maisons étaient élevées sur des piliers de bois et de bœuf, et le terrain qui les entourait était cultivé avec soin; ils paraissaient avoir beaucoup d'ordre dans leurs petites affaires. Le vieil Adams, par exemple, tenait un registre, où était noté exactement le travail de chacun, et ce que chacun avait gagné par ce travail; ils avaient également un système régulier d'échanges, de soi contre des vivres fins, de légumes et de fruits contre de la valaille et du poisson, etc. La culture de la terre, et particulièrement des ignames, formait avec la pêche l'occupation de tous. Quand un individu avait défriché un certain espace de terre et acquis un fonds suffisant pour nourrir et élever une famille, il pouvait se marier, mais toujours avec le consentement d'Adams. La plus parfaite harmonie régnait dans cette petite société; ils étaient sages, francs, affectueux, et s'acquittaient de leurs devoirs religieux avec une piété exemplaire.

« Cet état de choses n'avait pas changé en 1818, lorsque le capitaine Tachey, commandant du *Blossom*, qui visita l'île à cette époque, a tracé un tableau touchant de la simplicité primitive des insulaires de Pitcairn et de leur bonheur. Ils étaient toujours sous la direction de leur patriarcal Adams. • Ces excellents gens, dit-il, ont l'air heureux et vivent ensemble dans le meilleur accord; ils pratiquent l'hospitalité, peut-être même plus que ne le permettent leurs moyens; ils sont sages, vertueux, religieux, donnant l'exemple de l'affection conjugale et paternelle; ils paraissent, en somme, avoir fort peu de vices. Nous fûmes un assez long séjour dans l'île, et l'absence de toute contrainte dans leurs manières nous fournit l'occasion de connaître les détails qu'ils avaient pu avoir. • Leur observance respectueuse du dimanche avait fait honneur à bien des communautés chrétiennes dans l'état de civilisation le plus avancé. Le service religieux avait lieu conformément aux usages de l'Eglise d'Angleterre; c'était le vieil Adams qui lisait les prières, et un assistant, désigné par lui, lisait les évangiles.

« Les seuls rapports qu'ils eussent avec le monde extérieur avaient lieu dans les cas, rares et éloignés, où quelque bâtiment de guerre, quelque baliseur ou autre navire touchait à l'île. Ces gens, dit le voyageur qui les a visités en 1832, sont peu fréquents, et ne paraissent pas leur étendue. Il suffirait, pour donner une idée de leur immensité, de dire que, bien qu'ils soient si nombreux, pas des milliers de vaisseaux, nous n'en avons rencontré qu'un seul, dans un parcours d'environ quatre mille cinq cents milles. Cette île, dit le vieil Adams, qui ne voit perdu au sein du vaste Océan; ce n'est qu'un rocher, qui paraît à peine capable de résister aux grandes vagues du Pacifique; et les révoltes de la Nature pouvaient bien se croire en sûreté sur ce flot déferlant !

« John Adams mourut le 5 mars 1829, dans sa soixante-cinquième année. Ce fut un jour de deuil pour la petite colonie, car il avait élevé d'une manière si exemplaire, touchante, ainsi, autant qu'il était en lui, le crime qui avait souillé sa jeunesse.

IV.

Le pirate.

Huonement, quatre mois environ avant la mort du patriarche de l'île, était arrivé à Pitcairn un homme remarquable, destiné à succéder dans la confiance, l'affection et la direction morale de la colonie. On eût dit qu'il avait reçu cette mission de la Providence elle-même. Né en Irlande en 1797, Georges Hugo Nobbs était entré dans la marine à l'âge de onze ans, et avait obtenu de bonne heure le grade de capitaine. Plus tard il s'était engagé, sous les ordres de lord Cochrane, dans la marine chilienne, où ses services lui valurent le grade de lieutenant. A la suite d'un engagement très-vif et très-honorable contre une canonnière-brick espagnole, il tomba entre les mains du général Benezede, qui était un monstre de cruauté et de violence. Ce Benezede, tous ses prisonniers, à l'exception d'un lieutenant Nobbs et de trois matelots anglais, qui, après avoir été tous quatre condamnés à mort comme les autres, restèrent pendant trois semaines sous le coup de cette sentence, s'étendant à tout moment à être exécutés : pas un jour ne se passait qu'ils ne vissent quelques-uns d'eux être pendus. Les autres furent conduits au supplice, et n'entendirent les décharges qui annonçaient leur exécution. L'infortuné Benezede s'amusait quelquefois à inviter les officiers prisonniers à un repas élégant, à la suite duquel il les faisait conduire dans sa cour et les faisait pendre à un gibet. Le lendemain, pour le jour du spectacle ! Tout était l'honneur à la merci duquel demeura trois semaines le lieutenant Nobbs. Au bout de ce temps il se vit tout à coup, et à son grand étonnement, compris dans un cartel d'échange. Benezede lui-même, fait prisonnier peu de temps après par les patriotes, fut condamné à mort, traité à la queue d'un mulet sur la place du palais et pendu.

Après avoir traversé des épreuves de ce genre, le capitaine Nobbs, qui était un homme d'une foi, des grands dangers. M. Nobbs quitta le Chili et revint en Angleterre en 1818, sur un bâtiment qui avait touché à l'île Pitcairn. Le capitaine fit un tabac et intéressa du bonheur de la colonie, et de la communauté, que M. Nobbs se sentit pris d'un désir irrésistible d'aller se fixer au milieu d'elle, dans le sein de la paix et de la sécurité de ses jours et de se rendre utile à ses semblables. Au commencement de 1826, ayant fait trois ou quatre fois le tour du monde, il quitta l'Angleterre avec l'intention de se rendre à l'île Pitcairn. Le capitaine du cap de Bonne-Espérance, de l'Inde et de l'Australie, l'arriva enfin au Callao (Pérou) où il trouva un patron de chaloupe qui consentit à l'accompagner jusqu'à l'île Pitcairn dans son embarcation, s'il voulait l'équiper pour ce voyage. La proposition fut acceptée, et ses deux individus, émus volontaires de High et de ses compagnons, partirent sur ce frêle esquif. Il accomplirent en quarante-deux jours une traversée de trois mille cinq cents milles, et arrivèrent à l'île Pitcairn le 15 novembre 1828. Le propriétaire de la chaloupe mourut peu de temps après l'embarcation fut tirée à terre, et servit à construire une maison pour M. Nobbs. Informé des motifs de son voyage, le vieil Adams, qui présentait déjà peut-être sa fin prochaine, lui fit un bon accueil, et l'installa en quelque sorte comme maître d'école dans l'île. Adams était mort en effet au mois de mars de l'année suivante. M. Nobbs resta à son poste et ne tarda pas à gagner l'affection de la colonie, qui parvint à dominer par ses intrigues à le forcer de quitter l'île. Le nouveau-venu se donna alors libre carrière, débilita aux insulaires

(1) Voir le *Messenger* du 9, du 16, et du 23 mai 1862.

